



COMPTE RENDU CHSCT DU 6 OCTOBRE 2020

Ce CHSCT s'est tenu sur la journée.

Il comportait 7 points à l'ordre du jour :

- 1) **approbation des pv des séances du 7 mai 2020 et du 16 juillet 2020,**
- 2) **situation sanitaire**
- 3) **questionnaire Secrétariat Général sur la gestion de la crise sanitaire,**
- 4) **mise à jour du DUERP**
- 5) **le radon,**
- 6) **le budget 2020**
- 7) **les fiches de signalement et accident du travail.**
- 8) **questions diverses**

Etaient présents en présentiel pour les OS : 2 CGT, 2 SOLIDAIRES, 1 FO

en audio pour les OS : 1 SOLIDAIRES

pour l'Administration : Ms GRANGERET, BLUTEAU, BASTIE, Mmes JASSET et MELUT, le Secrétaire animateur,

L'ISST et le MEDECIN DE PREVENTION étaient en audio et uniquement sur la matinée.

En préambule, SOLIDAIRES et la CGT ont lu une déclaration liminaire. Le directeur a nié n'avoir comme intérêt au CHSCT que les économies faites sur le budget de la DDFIP (dépenses financées par le CHSCT en lieu et place de la DDFIP => masques et matériel de protection sanitaire) !!!

Il a également confirmé qu'un CTL spécifique NRP sera prochainement convoqué, sans doute début novembre 2020.

- 1) les 2 PV ont été approuvés à l'unanimité.
- 2) Le président a informé que l'Ardèche est désormais en état d'alerte sanitaire. 2 collègues ont été décelés cas contact et isolés (en télétravail, ASA ou arrêt maladie selon la direction) (à la fin de la séance il a précisé que leur test était négatif).
76 % des collègues travaillent en présentiel, 5 % en télétravail. Le stock d'ordi portables est de 143 (89 sont en circulation) et les 35 commandées en mars à l'UGAP n'ont toujours pas été livrés !!
Selon la direction le stock de matériel sanitaire (masques, gel) est suffisant. Les cas suspectés ou asymptomatiques sont décelés par la CPAM qui en informe l'employeur.
La fiche du SG étant confuse à ce sujet, le médecin de prévention doit éclaircir ce point lors d'une prochaine réunion régional.

- 3) Contrairement à ce qui est indiqué dans le questionnaire prérempli, le nombre d'ordi portables a été insuffisant pendant la crise et pendant tout l'été. La CGT est intervenue concernant les frais supportés par les télétravailleurs (chauffage, électricité, téléphone, internet, consommables (cartouche encre, papiers, etc...)). Elle a rappelé que sur le site de l'ursaff, il est indiqué une prise en charge des frais sous diverses formes (quote-part (électricité, chauffage) ou forfait pour consommables par nb de jours/semaine de télétravail.
Le Président s'est quelque peu défilé en ne donnant pas sa position sur le sujet, en informant simplement qu'un Groupe de travail national doit avoir lieu sur ce thème.
- 4) Le DUERP fait ressortir l'achat et l'installation de coins de protection pour les plexiglas qui peuvent s'avérer dangereux lors des déplacements. Des lignes supplémentaires vont être rajoutées concernant les mesures de prévention mises en œuvre sur les open-space, les coins repas, l'accueil,...
- 5) De nouvelles mesures vont être effectuées concernant le RADON sur les sites de THUEYTS, COUCOURON, LE CHEYLARD en 2021, mais les diagnostics seront imputés sur le budget 2020 (frais engagés en 2020). Un rappel a été fait sur les conséquences sanitaires du RADON : cancer du poumon, leucémie ... Il est important d'aérer régulièrement les locaux au moins 15 minutes même en hiver.
- 6) Des exercices d'évacuation auront lieu d'ici fin 2020.
Le solde du budget est de 4787,57 €.
Il est proposé comme dépenses futures du CHSCT : 2 fauteuils ergonomiques, 1 diable, équipement des portes reliées à l'alarme incendie. La CGT est intervenue pour demander qu'une imprimante soit installée proche du poste de travail d'une collègue handicapée (SIP de TOURNON). La direction va étudier ...
- 7) La CGT a rappelé l'attitude scandaleuse et inadmissible de l'adjoint au SIP de TOURNON, qui s'est permis une réponse directe et malvenue au CHSCT, suite à une fiche de signalement (agression verbale à l'accueil du SIP TOURNON).

8) **Questions diverses :**

Dans le cadre de la démétropolisation, il va être créé un service d'appui à la Publicité Foncière, il comprendra 45 à 50 agents. La mission sera du travail à distance pour les SPF des métropoles et sera installé en septembre 2021 (étalé sur 3 ans),

La procédure est en cours pour une rénovation complète de tout l'immeuble : isolation, électricité, sous-plafonds, aménagements intérieurs ...

La CGT est intervenue concernant la cantine et le parking qui vont être assaillis. La Direction dit être en négociation pour le parking avec l'ex gendarmerie qui se trouve à côté du CFP.

Concernant le coin repas, malgré notre insistance aucune information sur sa rénovation (qui serait fortement nécessaire!) ou son agrandissement, la Direction botte en touche en nous renvoyant aux travaux pré cités !

Il est impossible de pouvoir accueillir autant d'agents dans ce lieu, surtout si le contexte de crise sanitaire perdure !

Les frais de repas : cette question a été soulevée par la CGT, qui a pointé du doigt le caractère inutile et chronophage de l'attestation sur l'honneur exigée désormais par la DDFIP 07 pour se faire rembourser le forfait repas dans le cadre d'une

mission quelqu'elle soit. La DDFIP 07 est la seule sur la région à avoir mis e place cette mesure ! Monsieur BLUTEAU concède que cette attestation n'est pas très pertinente

Nous avons donc demandé la non application de cette procédure. La Direction examine notre demande.